

## Approbation des étalons FECH - avant-programme



L'approbation de la Fédération d'élevage du cheval de sport CH a lieu : du vendredi 18.09.2020 au samedi 19.09.2020 à Avenches. Elle se déroulera uniquement si le nombre d'étalons inscrits est suffisant.

### Admission à l'approbation

Les étalons suivants seront admis à l'approbation :

- Race demi-sang, pur-sang anglais ou anglo-arabe
- Age minimum : 3 ans (année de naissance 2017 et avant)
- Ascendance prouvée pour 4 générations complètes
- Performances de la parenté prouvées selon les modalités d'application
- Présentation dans les délais des certificats sanitaires et de santé nécessaires, y.c. les radiographies
- Appréciation positive des radiographies en se basant sur les radiographies fournies.

Concernant les **performances propres PP**, les **dérogations** suivantes sont valables pour les étalons de l'approbation en 2020 en raison de la pandémie Corona et les restrictions sportives y relatives:

Âge	Exigences	Nécessaire pour une approbation définitive	Si décision d'approbation positive
3 ans :	Pas d'exigence	Fournir les PP à 5 ans	Approuvé provisoirement jusqu'à fin 2022
4 ans :	Pas d'exigence	Fournir les PP à 5 ans	Approuvé provisoirement jusqu'à fin 2021
5 ans :	Pas d'exigence	A 6 ans, fournir les PP des 5 ans	Approuvé provisoirement jusqu'à fin 2021
6 ans :	Si PP fournies à 5 ans	Plus d'exigence	Approuvé définitivement
	Si PP <b>non</b> fournies à 5 ans	A 7 ans, fournir les PP des 5 ans	Approuvé provisoirement jusqu'à fin 2021
7 ans :	Si PP fournies à 6 ans	Plus d'exigence	Approuvé définitivement
	Si PP <b>non</b> fournies à 6 ans	A 8 ans, fournir les PP des 6 ans	Approuvé provisoirement jusqu'à fin 2021
8 ans :	Si PP fournies à 7 ans	Plus d'exigence	Approuvé définitivement
	Si PP <b>non</b> fournies à 7 ans	A 8 ans, fournir les PP des 7 ans	Approuvé provisoirement jusqu'à fin 2021
dès 8 ans :	Si PP fournies à 8 ans	Plus d'exigence	Approuvé définitivement
	Si PP <b>non</b> fournies à 8 ans	Jusqu'à fin 2021 : Saut: 10 class. 140cm (S) dans les 2 ans <i>ou</i> Dressage: 10 class. S dans les 2 ans	Approuvé provisoirement jusqu'à fin 2021

## Déroulement (provisoire)

### Vendredi 18.09.2020

- Examen clinique y.c. test sous le cavalier (en présence de la commission d'approbation) (exclusion des étalons qui ne remplissent pas les conditions)
- Observation des étalons par rapport à une prédisposition aux stéréotypies et maladies (tic à l'appui, tic à l'ours, etc.)
- Saut en liberté obligatoire pour les étalons de 3 ans / facultatif pour les étalons de 4 ans
- Première appréciation de l'extérieur à la main (triangle) et sur sol dur

### Samedi 19.09.2020

- Observation des étalons par rapport à une prédisposition aux stéréotypies et maladies (tic à l'appui, tic à l'ours, etc.)
- Présentation sous le cavalier - **étalons de 3 ans et d'anoblissement**  
Présentation sous le cavalier aux 3 allures sur les deux mains – obligatoire  
2-3 sauts sous le cavalier – facultatif  
(appréciation : allures de base, aptitudes au saut/dressage)
- Présentation sous le cavalier - **étalons de 4 ans et plus**
- L'appréciation de la qualité sous le cavalier se fait sur la base de l'âge et de l'orientation d'élevage. La commission d'approbation définit le niveau de difficulté en conséquence. (appréciation : allures de base, aptitudes au saut/dressage)
- Deuxième appréciation de l'extérieur à la main sur le triangle avec décision d'approbation
- Présentation des étalons approuvés

## Informations générales

L'approbation dure au minimum 2 jours. Les étalons doivent être stationnés sur place durant toute la durée de l'approbation.

Nous recommandons d'amener les étalons la veille (jeudi). Il est possible d'effectuer un entraînement au saut en liberté le jeudi soir. Le but : réduire la pression pour les jeunes étalons ; familiarisation. Les étalons, en particuliers les jeunes doivent avoir une bonne condition physique.

Des contrôles de médication peuvent être effectués à tout moment pour les étalons participants.

Les modalités d'application sont valables.

La finance d'inscription s'élève au total à Fr. 1'000.- et est encaissée comme suit :

CHF 500.- à l'inscription (jusqu'au 17.08.2020)

CHF 500.- à l'arrivée pour l'approbation (le 18.09.2020)

Pour les étalons d'anoblissement de races pur-sang anglais et anglo-arabe, des exigences réduites concernent le déroulement de l'approbation et les frais d'inscription. Celles-ci peuvent être demandées, si nécessaire, au service du studbook.

Les recherches préalables pour les performances propres et de la parenté d'un étalon peuvent être effectuées par le service du studbook (prestation facturée).

Les formulaires d'inscription, la liste des documents nécessaires ainsi que les modalités d'application actuelles peuvent être commandés à la gérance à Avenches ou sous [www.swisshorse.ch](http://www.swisshorse.ch) (tél.: 026 676 63 32 ou 026 676 63 40; fax: 026 676 63 45).

Les conditions pour l'approbation Sport ou l'approbation par voie écrite restent inchangées.

Pour les étalons fraîchement approuvés par la FECH, la publication dans le **catalogue des étalons** est **gratuite pour l'année suivante**.

Pour toute question, veuillez vous adresser à la gérance (A. Lüth).

**Délai d'inscription : 17 aout 2020 (date du timbre postal, courrier A ou du mail).**